



Déclaration du SNUipp-FSU au Comité des rythmes du 17 octobre 2014

Cette rentrée a donc vu le passage à 4,5 jours se généraliser dans toutes les écoles. Après les turbulences médiatiques de quelques maires en mal d'exposition cathodique, le silence a vite pris le dessus. Pourtant, un mois et demi après la rentrée, le paysage scolaire apparaît bien plus contrasté que ne le laisse supposer ce relatif calme bercé par les déclarations satisfaites de la ministre.

Pour le SNUipp-FSU, la situation n'est pas satisfaisante. Le sujet des rythmes n'est pas à enterrer. Depuis la rentrée, le SNUipp-FSU a rencontré plusieurs milliers de collègues à l'occasion de réunions syndicales tenues dans les départements. Ces premiers retours permettent de dégager une tendance claire. Ni réussite formidable, ni chaos généralisé : les écoles vivent une grande diversité, une diversité synonyme d'inégalités.

C'est bien là le problème de fond de cette réforme que nous avons pointé dès le début en dénonçant un cadre réglementaire et financier inadapté à l'ensemble des écoles. La mise en œuvre varie selon les capacités matérielles inégales des communes... Il en résulte ici des projets intéressants, là des projets décevants, ailleurs des organisations défaillantes. On ne peut donc se satisfaire d'une réforme qui ne profite pas à tous les élèves de toutes les écoles. De plus, aucune leçon n'ayant été tirée des constats de l'an dernier, les mêmes difficultés reviennent, mais à plus grande échelle cette fois-ci.

Souvent, si les enseignantes et les enseignants disent apprécier l'attention soutenue des élèves en matinée, ils regrettent à l'inverse leur énervement voire leur fatigue quand l'après-midi rime avec garderie bruyante et surpeuplée. Comme nous l'avons souligné déjà l'an dernier, c'est plus problématique encore en maternelle. Il est bien difficile, en effet, de mettre sur pied un rythme qui prenne en compte les besoins spécifiques de jeunes enfants âgés de 2 à 5 ans. Les temps de sieste sont parfois escamotés à cause des après-midi d'école raccourcis, les transitions temps scolaires / temps périscolaires sont parfois brutales, certains enfants subissent de longs temps périscolaires inadaptés à leurs besoins. Restant dans le même lieu, l'école, les élèves ont parfois du mal à se repérer entre ce qui relève des temps scolaires et des temps d'animation. C'est également loin

d'être simple pour les ATSEM à qui l'on demande dans une même journée d'assister les enseignants sur le temps scolaires puis de s'improviser animatrices ou surveillantes sur le temps périscolaire.

Avec les après-midi raccourcis, les parents récupèrent dorénavant leurs enfants sur le temps périscolaire et n'ont donc plus l'occasion de rencontrer les enseignants. Le lien école/famille, si important notamment en maternelle, se trouve ainsi distendu.

On relève aussi le fait que parfois, des intervenants extérieurs ne viennent plus sur le temps de classe mais concentrent leurs activités sur le périscolaire. Par manque de moyens, des mairies réduisent aussi le financement de sorties ou autres activités effectuées sur le temps scolaire.

Parallèlement, nous regrettons que la ministre s'aventure dans des liens hasardeux entre nouveaux rythmes et réussite des élèves. A plusieurs reprises, elle a déclaré que les nouveaux rythmes donnaient de l'avance dans les apprentissages. A l'assemblée nationale, c'était « trois semaines d'avance », puis sur France inter, « de quelques jours à plusieurs semaines pour les CP et en lecture », des bénéfices avérés par l'empirisme selon la ministre. L'empirisme de qui ? Sur combien de classes ? Concernant combien d'élèves ? On ne sait pas. Et de l'avance sur quoi ? Ces déclarations à l'aveugle n'aident pas l'école. Elles donnent à l'opinion publique et aux parents des indications pédagogiquement non étayées et donc trompeuses. C'est regrettable. Tout cela montre qu'il faut sans attendre mettre en place des recherches indépendantes sur les effets de cette réforme comme le SNUipp-FSU le demande depuis plus d'un an.

Le rôle assigné aux Activités pédagogiques complémentaires est aussi brouillé, notamment par l'introduction des activités périscolaires sur une même plage horaire. Ces APC sont aujourd'hui vécues le plus souvent comme un temps imposé sans réel intérêt pour les élèves. Les enseignants ont besoin, en plus de leur temps d'enseignement face aux élèves, de temps pour travailler en équipe, rencontrer les partenaires, préparer leur classe, rencontrer les parents, monter des projets, faire des réunions, bénéficier de formation continue et d'animations pédagogiques. Ce travail que l'on qualifie généralement d'invisible, ne cesse d'augmenter en volume et en missions. Il dépasse désormais largement le cadre des 108 heures qui lui sont octroyées officiellement à l'heure actuelle. C'est pourquoi le SNUipp-FSU a lancé la consigne « les 108 heures, c'est nous qui

décidons » en attendant l'ouverture de discussions avec la ministre. Une reconnaissance financière de leur investissement professionnel et une révision de leurs obligations de service sont indispensables.

Avec des durées de journées scolaires différentes d'une école à l'autre, le fonctionnement de l'école et la gestion des personnels virent au casse-tête : limitation voire refus de temps partiels choisis, gestion coûteuse et laborieuse des services des remplaçants, des enseignants en complément de service du directeur d'école... C'est un effet collatéral non anticipé par l'administration, malgré les alertes l'an passé du SNUipp-FSU. Il faudra faire un bilan sérieux et y apporter des réponses qui aillent vers l'amélioration des conditions de travail des enseignants et non l'inverse.

Enfin, les inégalités sur le territoire imposent que la question du financement du périscolaire soit vraiment traitée nationalement. Or, les annonces sur l'arrêt du fonds d'amorçage, dans un contexte de très forte réduction des dotations aux communes, sont en contradiction totale avec ce besoin d'un financement national à la hauteur des besoins. Le SNUipp-FSU réclame donc un financement pérenne par l'État, assorti d'un système de péréquation entre communes pour un périscolaire de qualité et gratuit sur tout le territoire. Enfin, nous sommes alertés sur le fait qu'il y aurait des transferts d'élèves du public vers le privé, consécutivement à la mise en place de la réforme dans le seul enseignement public. Nous avons bien l'intention de faire toute la lumière sur ce qui constituerait, si cela se vérifiait, un très mauvais coup porté à l'école publique.

Il est donc clair que le sujet de la réforme des rythmes n'est pas clos et qu'il doit être traité sous tous ses aspects pour les élèves, les parents, les municipalités mais aussi les enseignants. Il faut agir à tous les niveaux : remise à plat totale des organisations défailtantes et contraires aux intérêts des enfants, pérennisation des financements, réécriture des décrets avec un cadrage national dans l'intérêt du service public d'éducation, amélioration des conditions de travail et de la situation salariale des enseignants. Il reste encore du pain sur la planche.